

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(Article 163 *Loi sur l'instruction publique*)

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tiendra une séance extraordinaire **le 4 juillet 2019, à 19 h 00**, au Centre de services de Rivière-du-Loup, situé au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, pour traiter des sujets suivants :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du budget 2019-2020 des établissements
4. Taux de la taxe scolaire 2019-2020
5. Taux d'intérêt sur la taxe scolaire impayée à compter de l'année scolaire 2019-2020
6. Budget 2019-2020 de la commission scolaire
7. Période de question du public
8. Levée de la séance

Donné à Rivière-du-Loup, ce 17 juin 2019.

Éric Choinière, avocat
Secrétaire général